



## Stratégie de l'UE sur l'union de la sécurité: établir des liens au sein d'un nouvel écosystème de la sécurité

Brussels, le 24 juillet 2020

La Commission européenne présente aujourd'hui une nouvelle [stratégie de l'UE sur l'union de la sécurité](#) pour la période 2020-2025, centrée sur les domaines prioritaires dans lesquels l'UE peut apporter une valeur ajoutée afin d'aider les États membres à renforcer la sécurité pour tous les citoyens vivant en Europe. De la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée à la prévention et à la détection des menaces hybrides, en passant par l'amélioration de la résilience de nos infrastructures critiques et la promotion de la cybersécurité ainsi que de la recherche et de l'innovation, la stratégie définit les outils et les mesures à mettre en place au cours des cinq prochaines années afin de garantir la sécurité dans notre environnement physique et numérique.

Margaritis **Schinias**, vice-président chargé de la promotion de notre mode de vie européen, a fait la déclaration suivante: *«La sécurité est une question transversale qui concerne quasiment tous les domaines de la société et couvre une multitude de domaines d'action. Avec la nouvelle stratégie de l'UE sur l'union de la sécurité, nous établissons tous les liens nécessaires pour construire un véritable écosystème de la sécurité. Il est temps de dépasser la fausse dichotomie entre le monde en ligne et le monde hors ligne, entre le monde numérique et le monde physique, ainsi qu'entre les préoccupations et les menaces intérieures et extérieures en matière de sécurité. De la protection de nos infrastructures critiques à la lutte contre la cybercriminalité, en passant par la lutte contre les menaces hybrides, nous ne devons négliger aucun aspect pour préserver notre sécurité. Cette stratégie fournira un cadre global pour nos politiques de sécurité, qui doivent toujours être entièrement fondées sur nos valeurs communes.»*

Ylva **Johansson**, commissaire aux affaires intérieures, a déclaré ce qui suit: *«Le fait de savoir que vous êtes en sécurité, en ligne, en public, chez vous, en ce qui concerne vos enfants, renforce la confiance et la cohésion dans la société. Avec la stratégie sur l'union de la sécurité présentée aujourd'hui, nous nous concentrons sur les domaines dans lesquels l'UE peut faire la différence en matière de protection des citoyens partout en Europe, d'anticipation de l'évolution des menaces et de lutte contre celles-ci. Dans les années à venir, les travaux que je mènerai en matière de sécurité intérieure de l'UE permettront de mettre en place un système produisant des résultats; cela débute aujourd'hui avec des actions destinées à lutter contre les abus sexuels commis contre des enfants, les drogues et les armes à feu illégales.»*

Cette stratégie définit quatre priorités stratégiques d'action au niveau de l'UE:

### 1. Un environnement de sécurité à l'épreuve du temps

Les citoyens utilisent des **infrastructures clés**, en ligne et hors ligne, pour voyager, travailler ou bénéficier de services publics essentiels; des attaques contre ces infrastructures peuvent causer de fortes perturbations. La préparation et la résilience sont essentielles à un rétablissement rapide. La Commission présentera de **nouvelles règles de l'UE sur la protection et la résilience des infrastructures critiques**, physiques et numériques.

Les attentats perpétrés récemment se sont concentrés sur des **espaces publics**, y compris des lieux de culte et des plateformes de transport, exploitant ainsi leur nature ouverte et accessible. La Commission encouragera une **coopération accrue entre les secteurs public et privé** dans ce domaine, afin de garantir une meilleure protection physique des espaces publics et des systèmes de détection adéquats.

Les cyberattaques sont devenues plus fréquentes et plus sophistiquées. D'ici la fin de l'année, la Commission devrait achever la révision de la **directive relative à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information** (la principale législation européenne en matière de cybersécurité) et définir des priorités stratégiques en matière de cybersécurité afin de permettre à l'UE d'anticiper l'évolution des menaces et d'y faire face.

Par ailleurs, la Commission a aussi mis en évidence la nécessité de mettre sur pied une **unité**

**conjointe de cybersécurité**, en tant que plateforme pour une coopération structurée et coordonnée.

Enfin, l'UE devrait poursuivre la mise en place et le maintien de **partenariats internationaux solides** afin de mieux prévenir, décourager et contrer les cyberattaques, ainsi que promouvoir les normes de l'UE visant à renforcer la cybersécurité des pays partenaires.

## 2. Faire face à l'évolution des menaces

Les criminels exploitent de plus en plus les avancées technologiques à leurs propres fins; les logiciels malveillants et les vols de données sont en augmentation. La Commission veillera à ce que les **règles existantes de l'UE en matière de lutte contre la cybercriminalité** soient adaptées à leur finalité et correctement mises en œuvre, et elle étudiera les **mesures permettant de lutter contre l'usurpation d'identité**.

La Commission examinera les mesures destinées à **renforcer la capacité à faire appliquer la loi dans le cadre des enquêtes numériques**, en veillant à ce qu'elles disposent des techniques, des compétences et des outils adéquats. Il s'agit notamment de faire usage de l'intelligence artificielle, des mégadonnées et du calcul à haute performance dans la politique de sécurité.

Des mesures concrètes sont nécessaires pour faire face aux menaces fondamentales qui pèsent sur les citoyens, telles que le terrorisme, l'extrémisme ou les abus sexuels commis contre des enfants, dans un cadre garantissant le respect des droits fondamentaux. La Commission présente aujourd'hui une **[stratégie en faveur d'une lutte plus efficace contre les abus sexuels commis contre des enfants](#)**.

La lutte contre les **menaces hybrides** qui visent à affaiblir la cohésion sociale et à saper la confiance dans les institutions, ainsi que le renforcement de la résilience de l'UE, constituent un élément important de la stratégie sur l'union de la sécurité. Les mesures clés comprennent une **approche de l'UE** en matière de lutte contre les menaces hybrides, allant de la détection précoce, de l'analyse, de la sensibilisation, du renforcement de la résilience et de la prévention à la réaction aux crises et à la gestion des conséquences – en intégrant les considérations hybrides dans le cadre plus général de l'élaboration des politiques. La Commission et le haut représentant continueront à poursuivre conjointement ces travaux, en étroite coopération avec les **partenaires stratégiques**, dont l'**OTAN** et le **G7**.

## 3. Protéger les Européens contre le terrorisme et la criminalité organisée

Pour lutter contre le terrorisme, il convient tout d'abord de s'attaquer à la polarisation de la société, aux discriminations et à d'autres facteurs qui peuvent renforcer la vulnérabilité des personnes face aux discours radicaux. Les actions de **lutte contre la radicalisation** se concentreront sur la détection précoce, le renforcement de la résilience et le désengagement, ainsi que sur la réhabilitation et la réinsertion dans la société. Outre la lutte contre les causes profondes, il sera essentiel de poursuivre effectivement les terroristes, y compris les combattants terroristes étrangers. Pour y parvenir, des mesures sont en cours pour renforcer la législation relative à la sécurité des frontières et mieux utiliser les bases de données existantes. La **coopération avec les pays tiers** et les organisations internationales sera également primordiale pour lutter contre le terrorisme, par exemple pour assécher toutes les sources de financement du terrorisme.

La **criminalité organisée** représente un coût énorme pour les victimes, ainsi que pour l'économie; selon les estimations, cela représenterait une perte annuelle de 218 à 282 milliards d'euros. Parmi les **mesures** clés figure un **programme de lutte contre la criminalité organisée**, y compris en ce qui concerne la **traite des êtres humains**, pour l'année prochaine. Plus d'un tiers des groupes criminels organisés actifs dans l'UE sont impliqués dans le trafic de drogues illicites. La Commission présente aujourd'hui un **nouveau [programme de lutte contre la drogue de l'UE](#)** afin de renforcer les efforts en matière de réduction de la demande et de l'offre de drogues et d'améliorer la coopération avec les partenaires extérieurs.

Les groupes criminels organisés et les terroristes jouent également un rôle essentiel dans le commerce des armes à feu illégales. La Commission présente aujourd'hui un **nouveau [plan d'action de l'UE contre le trafic d'armes à feu](#)**. Pour garantir que le crime ne paie pas, la Commission réexaminera le cadre actuel relatif à la **saisie des avoirs d'origine criminelle**.

Les organisations criminelles considèrent les migrants et les personnes ayant besoin d'une protection internationale comme une marchandise. La Commission présentera prochainement un nouveau **plan d'action de l'UE contre le trafic de migrants**, axé sur la lutte contre les réseaux criminels, le renforcement de la coopération et le soutien à l'action des services répressifs.

#### 4. Un solide écosystème européen de la sécurité

Les gouvernements, les services répressifs, les entreprises, les organisations sociales et les citoyens vivant en Europe ont tous une responsabilité commune en matière de renforcement de la sécurité.

L'UE contribuera à promouvoir la coopération et le partage d'informations, dans le but de lutter contre la criminalité et de rendre la justice. Les mesures clés consistent notamment à **renforcer le mandat d'Europol** et à poursuivre le développement d'**Eurojust** afin d'**assurer un lien plus étroit entre les autorités judiciaires et les services répressifs**. Il est également crucial de collaborer avec des partenaires en dehors de l'UE pour recueillir des informations et des éléments de preuve. La **coopération avec Interpol** sera également renforcée.

**La recherche et l'innovation** sont des outils puissants pour contrer les menaces et anticiper les risques et les possibilités. Dans le cadre du réexamen du mandat d'Europol, la Commission se penchera sur la création d'un **pôle d'innovation européen pour la sécurité intérieure**.

Le développement des compétences et une sensibilisation accrue peuvent profiter tant aux services répressifs qu'aux citoyens. Même une **connaissance de base des menaces pesant sur la sécurité** et de la manière d'y faire face peut avoir une incidence réelle sur la résilience de la société. La conscience des risques liés à la cybercriminalité et le fait de disposer de compétences de base pour s'en protéger peuvent renforcer la protection fournie par les prestataires de services pour contrer les cyberattaques. La [stratégie en matière de compétences pour l'Europe](#), adoptée le 1<sup>er</sup> juillet 2020, soutient le renforcement des compétences tout au long de la vie, y compris dans le domaine de la sécurité.



#### Contexte

Depuis quelques années, de nouvelles menaces transfrontières et transsectorielles de plus en plus complexes pèsent sur notre sécurité et soulignent la nécessité d'une coopération plus étroite en matière de sécurité à tous les niveaux. La crise du coronavirus a également mis en lumière la sécurité européenne, mettant à l'épreuve la résilience des infrastructures critiques de l'Europe ainsi que des systèmes de préparation aux crises et de gestion des crises.

Les [orientations politiques](#) de la présidente von der Leyen appellent à améliorer la coopération afin de protéger tous les citoyens vivant en Europe. La stratégie de l'UE sur l'union de la sécurité présentée ce jour définit les actions prioritaires, les outils et les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif, tant dans le monde physique que dans le monde numérique, et dans toutes les composantes de la société.

La stratégie est fondée sur les progrès accomplis précédemment dans le cadre du [programme européen en matière de sécurité](#) 2015-2020 de la Commission et se concentre sur les priorités approuvées par le Parlement européen et le Conseil.

Elle reconnaît également l'interconnexion croissante entre la sécurité intérieure et extérieure. De nombreux axes de travail s'appuieront sur une approche coordonnée de l'UE et la mise en œuvre de la stratégie sera poursuivie en parfaite complémentarité et adéquation avec l'action extérieure de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense, sous la responsabilité du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

La Commission fera régulièrement rapport sur les progrès accomplis; elle tiendra le Parlement européen, le Conseil et les parties prenantes dûment informés et les associera à toutes les actions pertinentes.

### **Pour en savoir plus**

[Communication](#) sur la stratégie de l'UE sur l'union de la sécurité

[Questions/réponses](#): Mise en œuvre d'une union de la sécurité

[Communiqué de presse](#): Mise en œuvre d'une union de la sécurité: initiatives de lutte contre les abus sexuels commis contre des enfants, les drogues et les armes à feu illégales

[Union de la sécurité – site web de la Commission](#)

IP/20/1379

Personnes de contact pour la presse:

[Adalbert JAHNZ](#) (+ 32 2 295 31 56)

[Ciara BOTTOMLEY](#) (+32 2 296 99 71 )

[Laura BERARD](#) (+32 2 295 57 21)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)